

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FÉVRIER 2024

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Président

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 30 janvier 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 23), Damien Richard, Loïc Broussey, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris (jusqu'à 19 h 35), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 23), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Gérard Travers, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 31), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier et Michel Paillard.

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Paul Le Gal-Huamé.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Patrick Péniguel a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à Damien Richard, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Patrice Morin a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Georges Poirier, Éric Paris a donné pouvoir à Georges Hoyaux (à partir de 19 h 35), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Camille Petron, Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Julien Brocaïl a donné pouvoir à Antoine Caplan, Vincent Paillard a donné pouvoir à Anthony Roullier, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christine Dubois.

Céline Loiseau et Louis Michel ont été désignés secrétaires de séance.

001/2024 COMMISSIONS PERMANENTES – MODIFICATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

002/2024 ORGANISMES EXTÉRIEURS – MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS – ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL MAYENNE - SARTHE (EPFL)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

003/2024 TRANSPORTS URBAINS – PARTICIPATION AU COVOITURAGE TOUT PUBLIC AVEC BLABLACAR DAILY

La délibération est adoptée à l'unanimité.

004/2024 TRANSPORTS URBAINS – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TITRE COMBINÉ TUTTI AVEC LA RÉGION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

005/2024 CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité.

006/2024 CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – ORGANISATION DES ÉTUDES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

007/2024 CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – MARCHÉ DE TRAVAUX – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL – SOGEA ATLANTIQUE BTP

La délibération est adoptée à l'unanimité. Bruno Flécharde et Jean-Louis Deulofeu en leur qualité de représentants au conseil d'établissement du Conservatoire de Laval Agglomération, n'ont pas pris part au vote.

008/2024 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION DES PAYS DE LOIRE, LAVAL AGGLOMÉRATION ET LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE (LMT) – SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2024 DE LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE

La délibération est adoptée à l'unanimité. Jérôme Allaire, Florian Bercault, Julien Brocaill et Antoine Caplan en leur qualité d'administrateurs de Laval Mayenne Technopole n'ont pas pris part au vote.

009/2024 ANNULATION D'UN TITRE CORRESPONDANT AU LOYER DE LA HALTE FLUVIALE DE LAVAL – LA CORÉVATINE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

010/2024 DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) CRÉMATORIUM – TARIFS 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

011/2024 CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT DE CHARGÉ.E DE MISSION AGRICULTURE URBAINE À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET DE 3 ANS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Jean-Louis Deulofeu et Nicolas Deulofeu).

012/2024 ADOPTION ET ABROGATION DE SERVICES COMMUNS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

013/2024 RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

014/2024 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (TEP) DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

015/2024 CONVENTION 2024 RELATIVE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION AU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (COSEM)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

016/2024 TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) – VOTE DU TAUX 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, sept conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Pierrick Guesné).

017/2024 ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

018/2024 PRISE DE PARTICIPATION DE LA SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS – TOILES DE MAYENNE

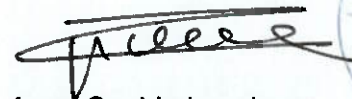
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires ayant voté contre (James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Pierrick Guesné) et deux conseillers communautaires s'étant abstenus (Jean-Louis Deulofeu et Loïc Broussey). Florian Bercault en sa qualité de Président du conseil d'administration, Bruno Bertier, Georges Poirier, Vincent d'Agostino, Christine Dubois, François Berrou, Nicole Bouillon, Isabelle Eymon, Jérôme Allaire, Louis Michel et Camille Pétron, ont quitté la séance, et Samia Sultani, en leur qualité d'administrateurs de la SEM Laval Mayenne aménagements, n'ont pas pris part au vote.

019/2024 ADHÉSION AU CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT (CEREMA)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affichée et mise en ligne le 7 février 2024.

La Directrice de département
vie citoyenne et vie institutionnelle



Anne-Sophie Lespiauc

